ABONNEMENT

saumur: Un an 30 fr.
Six mols 16
Trois mols 8 Trois mois

Poste: Un an 35 fr. Six mois 18

on stabonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal on en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 90 Réclames, — . . . 30 Faito divers, — . . . 75

BESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des inacrtions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des supenses

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés no sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 SEPTEMBRE

L'EXPULSION DES PRINCES

Il est de plus en plus entendu, pour les feuilles républicaines, que le manifeste de Monsieur le Comte de Paris n'a pas produit d'effet. La plupart de ces seuilles, en attendant, continuent à ne pas parler d'autre chose. Elles réclament avec un redoublement de violence l'expulsion de tous les Français apparentés plus ou moins directement et de plus ou moins près aux chefs des familles ayant régné en France.

Nous connaissons jusqu'à deux journaux républicains qui protestent contre cette monstrueuse proposition. Le premier de ces journaux est la Paix, où nous lisons:

« Ah! si, en expulsant lous les princes, on était assuré de mettre fin aux agitations monarchiques, nous n'hésiterions pas un instant, quelle que puisse être notre répulsion pour toutes les mesures violentes, à nous associér à ceux qui réclament le bennissement de tous les membres des anciennes maisons souveraines. Mais it n'en est point ainsi; l'expulsion, loin de faire l'apaisement, accroîtra l'agitation et les menées des partis n'en seront que plus ardentes.

Nous avons, à cet égard, une expérience décisive. C'est depuis que les prétendants et les héritiers ont été renvoyés que les menées monarchistes ont redou-

Le second est le Journal des Débais, qui s'exprime ainsi :

« Ce sera un excellent moyen de prouver que la République est tranquille, que les manifestes de prétendants ne l'émeuvent guère et que ses partisans ne perdent ja-mais la tête. Les journaux d'extrême gauche ou de gauche radicale, qui nous ouvrent la Perspective d'un nouveau débat d'expulsion, savent aussi bien que nous, en réalité, tout ce qu'aurait d'injuste, d'inutile et d'absurde la mesure de proscription qu'ils proposent. Mais ils se disent que si l'on passe une semaine ou deux à se disputer sur quelque motion d'expulsion, ce sera autant de perdu pour les affaires sérieuses, autant de gagné pour la seule politique qu'ils comprennent et qu'ils sachent pratiquer, la politique de discussions stériles, de division, d'agitation et de haine. Mois ils pensent aussi que les républicains de l'union des gauches seront assez maladroits pour se laisser embarrasser par leur manœuvre et assez faibles pour se laisser intimider par leurs menaces. Nous

Nous varrons, en effet; mais dès à présent nous voyons que les « républicains de l'union des gauches » sont sur le chemin d'une nouvelle et dernière capitulation devant les sommations des radicaux, leurs ennemis et maîtres.

Déjà la République française écrit:

« Conspirer la chute des Républiques est le droit incontestable des princes; mais le droit incontestable des Républiques est de prier les princes d'aller exercer cette industrie de l'autre côté de la frontière. Ne soyons dupes d'aucune fausse générosité. »

D'autre part, le cabinet hésite; voici les indiscrétions du Matin à son sujet:

« Bien que le compte rendu du conseil des ministres communiqué à la presse n'en fasse pas mention, nous croyons pouvoir assurer que les membres du cabinet ont entamé hier matin une délibération au sujet du dessein qu'on prête à quelques radicaux de réclamer l'application de l'article 2 de la loi d'expulsion de juin 1886 contre les princes non encore frappés.

» Cette délibération n'est point terminée. Le conseil la reprendra demain en présence de et avec M. Fallières, ministre de l'intérieur, qui n'était pas encore rentré des va-

» Aucune décision n'a donc été prise jusqu'ici par le gouvernement sur l'attitude qu'il devrait avoir le cas échéant.

Toutefois, nous croyons savoir (cabinet n'a envisagé que la question d'expulsion et qu'il n'a pas l'intention de se

préoccuper de la question de confiscation des biens des samilles d'Orléans et Bonaparte, que doivent proposer de nouveau MM. Michelin, Basly, Camélinat et au-

Au lieu de dire résolument qu'il ne s'associera pas à ce qui serait, suivant le mot connu, « pis qu'un crime, une faute », le cabinet délibère. Attendons-nous à tout, et préparons-nous en conséquence!

Le Temps et le Petit Journal ont été amenés à reconnaître que la réforme budgétaire indiquée dans les Instructions de Monsieur le Comte de Paris est, en soi, bonne et désirable. Voici le Siècle, qui, à son tour, rend un involontaire hommage aux idées politiques du Prince.

Le Siècle affirme, il est vrai, que Monsieur le Comte de Paris prend les Français pour des « imbéciles », ce qui ne l'empêche pas, au cours de son discours, d'écrire ce qui suit :

« Le régime parlementaire demande manifestement une transformation. Il conviendrait, sans porter atteinte aux libertés publiques, sans compromettre la continuité, la sincérité et la plénitude du droit de contrôle de la nation sur ses gouvernants, de donner plus de fixité au pouvoir exécutif et par conséquent plus de tranquillité aux esprits, plus de confiance au monde du travail et des affaires. La difficulté est de trouver un moyen de maintenir la puissance légitime des parlements tout en réglementant cette puissance, en lui ajoutant un contre-poids, en le protégeant contre ses propres excès. »

C'est pourquoi, en montrant aux Français le seul moyen de rendre la « fixité au pouvoir exécutif » et en formulant le programme de cette « transformation » nécessaire, Monsieur le Comte de Paris les a pris pour des « imbéciles. ».

La logique du peuple ne s'y trompera qui lui donnera la fixité dans l'ordre et la

CHRONIQUE GENERALE

Le XIXº Siècle assure que le Conseil des ministre a discuté hier la question de l'expulsion des princes. Aucune décision n'a été prise. Des divergences assez profondes se sont produites. M. Fallières a fourni des détails sur la propagande. Plusieurs minis-tres, notamment M. Barbey, ont combattu le projet d'expulsion. MM. Barbe et de Hérédia l'ont appuyé. M. Rouvier a obtenu l'ajournement de la question jusqu'au retour de M. Grévy.

Nous lisons dans le Gaulois:

« S. A. R. le prince Henri d'Orléans, fils ataé de Mer le duc de Chartres, a quitté Paris hier soir.

» Il entreprend un long voyage; Athènes en sera la première étape.

. » M. Paul Boissy accompagne Son Allesse Royale, qui est partie par l'Orient-express. Mer le duc de Chartres, très ému de cette séparation, est resté sur le quai de la gare de Est jusqu'au départ du train qui emportait

» Le 44 octobre prochain, le prince Henri d'Orléans accomplira sa vingtième année. C'est un beau et grand jeune homme, qui, à première vue, gagne toutes les sympathies. Il a fait de brillantes études et se préparait aux examens d'admission à l'École de Saint-Cyr, quand a été promulguée la loi stupide qui interdit l'entrée de l'armée aux membres de sa famille. »

La gaminerie du jeune fils de M. Schnaebelé n'aura décidément que le sort d'un insignifiant fait divers, comme nous l'avions

Une dépêche de la Liberté nous apporte cette information:

a Le gouvernement allemend n'attache mportance à l'incident Schnaebelé. ce jeune homme sera puni probablement de deux jours de prison. »

19 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

CHAPITRE V

Le garde - côte

Un assez long silence soivit les observations de Cartahut. Les quatre hommes qui mentaient le Saint-François réfléchissaient chacan de leur côté, mais d'une façon bien différente.

Rouget et Beauregard tremblaient d'être reconnus, repris et ramenés au bagne; le Potard, plus conflant que ses amis, se laissait aller à toutes les joies de la réussite, et Cartahut demeurait immobile, la main fisée sur le gouvernail, et observant à la dérobée tantôt ses compagnons, tantôt les grèves qui défilajent sous ses regards.

Le vent s'était élevé, les voiles étaient gonflées, el l'avant de la chaloupe ouvrait vivement les vagues en laissant à l'arrière en long sillage.

A l'est, su dessus des dumes, le soleil se leveit, magnifiquement enveloppé dans son manteau de gaze dorée.

Tout à coup, le marin, répondant à sa pensée

intérieure, murmura entre ses dents, assez haut pour être entendu :

- Pauvres diables!

Le Potard s'approcha de lui.

- De qui parlez vous? demanda-t-il.

- Eh! parbleu! je parle des deux forçats qui viennent de s'évader.

- Pourquoi les appelez-vous pauvres diables, puisqu'ils sont libres à l'heure actuelle?

- Oh! libres! Ne les croyez pas sauvés! Dans quelques heures, ce soir ou demain au plus tard, ils seront repris et ramenés à la chaîne.

Rouget s'efforça de sourire, pour dissimuler son inquiétude :

- Ce n'est pas sûr, dit-il; s'ils out bon œil et ben pied, ils sauront bien dépister les gardeschiourmes et les gendarmes.

Certahut fit entendre un franc rire qui retentit

- Ou n'aurait jamais ou presque jemeis vu cela, s'ecria-t-il. Beaucoup de forçats se sont évadés, mais ils ont toojours été retrouvés.

- Pourquoi ?

- Perce qu'ils out à lutter, nou-seulement contre les gerdes, les gendarmes, les soldats, mais surtout contre les paysans qui les traquent et les chassent comme des chiens enragés. Sitôt que le canon d'alarme signale l'évasion d'un forçat, toute la population est sur pied. Je parierais qu'à l'heure actuelle, les deux malheureux sont déjà

- Eh bien, moi, je ne le crois pas, affirma le Potard.

Cartahut, étonné, leva de nouveau les yeux sar Eugène:

- Tiens I vous les connaissez donc?

- Non, je ne les connais pas; comment voudriez-vous que je les connusse? Meis je crois qu'ils ne sont pas encore pris, parce qu'il y a trop peu de temps écoulé depuis les coups de canon.

Cartabut contempla de nouveau les grèves, en snivant sa pensée.

- Ah i j'en ai bien vo dans ma vie, dit-il, de ces malheureur évadés, qui couraient dans les dunes, la nuit, ou dans les rechers, pour chercher un abri. Quelques-uns même se jetaient dans des navires, dans des barques de pêcheurs; mais toujours arrivait la police avec de bons chiens, ou les douaniers avec leurs baleaux ou leurs côtiers, et les forçets étaient ramenés au gite, où ils subjessient d'effroyables peines.

Rouget et Beauregard frémirent de la tête aux

- De quelles peines voulez-vous parler? demanda le Potard.

- Je veux parler de la basionnade, du boulet. de la double chaîne, du cachot, et de trois ou cinq ans d'augmentation de peine ... Et pourtant. rien n'arrête ces malheureux qui courent après quelques instants de liberté, et j'en ai connu qui se sont évadés jusqu'à deux et trois fois.

- Deux ou trois fois?

- Oui, j'ai conqu Lelièvre.

Cartabut regards le Potard, comme pour ini dire: « Vous avez bien entendu parler du célèbre Lelièvre! » mais le Potard resta silencioux.

Alors le mario, qui brûleit de raconter une histoire d'évasion, commença le récit suivant :

- J'avais sept ou huit ans et je jouais dans notre canot, celui qui a précédé le mien. J'étais soul. Il était huit heures du soir environ, et la nuit venait vite, car on était au 15 septembre ; c'est une date dont je me rappellerai toute ma I black the wind property at the smaller of

. Tout à coup, ue homme à moitié nu, la poltrine et les mains couvertes de sang, se précipite dans le canot et me renverse. En m'apercevant, il se met à jurer et à mandire le sort qui le poursuit. Puis, use idée infernale lui traverse l'esprit. Il saisit un avicon et le brandit au-dessus de ma tête comme pour m'écraser. Il aurait pu me tuer dix fois s'il l'avait voulu, car il était d'une taille gigantesque et paraissait extrêmement and the a state that a state of the

* Mais l'homme laisse tomber l'aviron et se

VIVE BOULANGER!

L'autre jour, au banquet d'un comice agricole, M. René Brice, un moderé, venait de porter un toast « à l'union de tous les Français dans la République », lorsque, du fond de la salle, quelqu'un cria: Vive Boulanger! M. René Brice, se tournant vers le groupe, l'interpella avec une justesse d'idées et un esprit de repartie que nos lecteurs vont juger:

« Vous criez: « Vive Boulanger I » dit-il. Eh bien! expliquons-nous sur le général Boulanger. L'occasion est bonne et je suis pret à vous dire ce que j'en pense, franchement, sans passion, en toute sincérité.

» Le général Boulanger est un officier vaillant et brave, comme tous nos officiers d'ailleurs et tous nos soldats. Ministre de la guerre, il nous a rendu un service incontestable et qu'il n'est pas permis de nier : il a relevé le moral de la nation parce qu'il est le premier qui, depuis 1871, ne lui ait pas tenu un langage de vaincu. J'ajoute qu'aujourd'hui il est à la tête d'un de nos corps d'armée, que si, ce qu'à Dieu ne plaise l la guerre éclatait demain, il serait un de ceux qui conduiraient nos vaillantes troupes au combat. A ce titre, j'estime qu'on n'en doit parler qu'avec réserve et que des égards sont toujours dus à un officier supérieur, quelques sautes politiques qu'il ait commises, tant qu'il exerce un commandement.

» Mais, ceci dit, messieurs, je déclare que le retour du général Boulanger au ministère de la guerre constituerait à la fois un danger intérieur et un danger extérieur.

» Un danger intérieur, car M. Clémenceau l'a dit: « Le général aime trop la popularité », et il est mauvais de voir au ministère de la guerre un homme sur lequel ont trop d'influence et trop d'action ceux qui, en 1871, se sont montrés les pires ennemis de cette armée dont, ministre, il est le chef

> Un danger extérieur, car nous, travailleurs, nous qui voulons la paix, la paix honorable sans doute, mais qui entendons ne provoquer personne, qui ne comprenons d'autre guerre qu'une guerre défensive, qui croyous qu'on doit préparer la défense du pays sans bruit, sans bravade et sans tapage, nous devons considérer comme dangereux un homme qui n'a pas su conserver toujours, dans son langage et dans ses actes, la réserve et le calme que nous commandent la prudence et les vrais intérêts de la patrie.

» Vous vouliez mon opinion, messieurs, la voilà, imparliale et sincère. »

COMMENT LES RADICAUX REPARTISSENT LES IMPÔTS

Les radicaux ont l'esprit de justice inné, chacun sait ça.

Voilà ce qui se passe à Vervins, d'après le Journal de Vervins, feuille républicaine

Le maire de Vervins est M. Dupuy,

Comme maire, M. Dupuy est président de la commission de répartition.

Il est intéressant de savoir comment ce répartiteur répartit les impôts mobiliers entre ses concitoyens.

En 1884, le Journal de Vervins, qui e combattu la candidature radicale de M. Dupuy, paysit une cote mobilière sur un loyer de 10 france.

Les élections ayant eu lieu en 4885, la cote du Journal de Vervins était établie sur un loyer de 30 francs.

En 1886, le même immeuble était imposé sur un loyer de 40 francs.

En 4887, sur un loyer de 470 francs. Naturellement, l'imprimerie du Libéral, organe de M. Dupuy, est taxée pour un tout petit loyer. Vous n'en devineriez pas le

chiffre: pour un loyer de cinq francs ! M. Dupuy, qui habite une demeure seigneuriale, n'est taxé que sur un loyer de 40 francs.

Et ainsi de suite, pour les amis de M. Dupuy.

C'est ainsi que le répartiteur taxe ses adversaires, que le maire ratifie, et que le député se venge.

L'INCENDIE DU THEATRE D'EXETER

a L'enquête sur l'incendie du théâtre est terminée.

» Le verdict du jury blâme sévèrement les magistrats et l'architecte du théâtre qui ont failli à leur devoir.

» Ainsi, l'incendie du théâtre d'Exeter ne remonte qu'au 4 septembre, et, dix-neuf jours après la catastrophe, le jury a rendu son verdict.

Nous sommes en Angleterre.

En France, l'incendie de l'Opéra-Comique remonte au 25 mai dernier, et, après quatre mois, l'enquête du juge d'instruction n'est pas encore déposée!

» N'est-ce pas scandaleux?

Ces lignes sont extraites de la Petite France.

ÉPILOGUE DE LA MOBILISATION

Nous lisons dans la France militaire:

a On s'entrelient beaucoup dans les couloirs du ministère de la guerre des résultats obtenus à la suite de l'expérience de mobilisation du 17° corps d'armée.

» Tous les services ayant pris part à cet essai sont l'objet des dissertations les plus animées et nous pourrions dire les plus

» Il est certain qu'en ce qui concerne l'intendance, on était en droit d'espérer mieux,

étant donné l'importance capitale de ce service en campagne. » Avant 4870, l'intendance était autonome et l'on se rappelle les douloureuses

surprises que nous ménagea l'autonomie et l'incurie de cette aristocratie de l'armée.

» Aujourd'hui, l'intendance est subordonnée au commandement, et le ressentiment qu'elle éprouve, par tradition, de la perte de ses anciennes prérogatives, se tra-

trouver, je l'ai vue en me promenant sur les

Certahut fixa encore une fois, en souriant à demi, ses yeux bleus et fins sur Eugène, puis il reprit d'un ton calme:

- Je fis un signe au forçat, que celui-ci comprit parfaitement, car, une minute après, le malheureux était blotti dans la caverne qu'il aveit gagnée du côté de la mer en s'accrochant aux

» Au même moment arrivaient en courant trois ou quatre gendarmes. Il y a bien longtemps de cela, et pourtant il me semble les voir encore, courant les uns derrière les autres, le brigadier à leur tête, suivant attentivement la piste du sang.

» Ils arrivèrent jusqu'à mon canol:

» - Petit, dirent-ils, tu as vu le 120?

» - J'ai vu le forçat.

rochers.

» - Oui, c'est un forçat évadé; nous le cherchons, où est-il?

» — Je ne sais pas.

> - Comment, s'écrièrent-ils tous à la fois, tu ne le sais pas! Il y a du sang jusque dans ton canot. Lelièvre était ici il y a quelques instants.

(A suivre.)

duit par l'exercice de la force d'inertie la plus complète et aussi, disons-le, la plus désastreuse: l'expérience l'a prouvé.

» Que l'Etat-major, dont les attributions sont si lourdes, perde un instant de vue un point intéressant, le service de l'intendance; aussitôt, celle-ci, au lieu de relever l'omission commise, se frotte les mains avec satisfaction et semble se réjouir in petto de la gaffe du commandement.

» C'est peut-être le cas qui s'est présenté une fois ou deux pendent la mobilisation du 17° corps, el c'est ce que nous saurons d'ici peu, le général Ferron étant décidé à procéder à une enquête minutieuse et à savoir à qui incombe la responsabilité des faits relevés par la presse et critiqués à si juste titre par l'opinion publique. »

DERNIERS ECHOS

Nous lisons ce qui suit dans un article publié par un journal de Berlin le 47 septembre et intitulé: Commentaires sur l'essai de mobilisation du XVIIe corps d'armée français, article où l'auteur, qui dit s'être trouvé sur les lieux, traite avec le dernier des mépris ces manœuvres qu'il qualifie finalement de « Comédie militaire »:

« Je m'élais proposé de vous envoyer un jugement sur les manœuvres, mais la chose m'a été rendue impossible, parce que je n'ai pas pu me procurer les cartes d'état-major du terrain de manœuvre. Deux des principales maisons de Berlin en avaient fait la commande à Paris, et, sous de futiles prétextes, aucune des deux commissions n'a été effectuée. La maladie des espions qui règne en France n'exclut pas de sa méfiance pusillanime le bureau d'un observateur lointain à Berlin. »

Ce petit extrait se passe de commentaires.

LE PRINCE GUILLAUME D'ALLEMAGNE

Le Temps reçoit de Berlin une très longue, mais très intéressante correspondance, qui contient sur la cour impériale des renseignements fort curieux.

Voici ce que dit le correspondent sur le prince Guillaume, petit-fils de l'Empereur et fils du Kromprinz, a notre Fritz »:

« Adoré des très jeunes officiers, à qui plaisent sa raideur, sa rudesse et son vif désir de faire la guerre, le prince Guillaume pourrait bien n'avoir pas toute la sympathie des vieux généraux, et il ne jouit certes pas d'une grande popularité en dehors de l'armée. Mais aussi il ne se donne guère de peine pour la conquérir.

» Me trouvant un soir à la gare de Potsdam après une longue course dans les parcs et les palais, je m'aperçus bientôt que notre train devait emmener quelque haut personnage, une princesse probablement, à en juger d'après les préparatifs. A l'heure fixée pour le départ, ont fait monter tous les voyageurs, et nous atlendons; nous attendons bien cinq minutes. Notre train se trouvait sur la seconde voie; pour y arriver, il fallait donc traverser la première. Des ouvriers y jettent un pont, le recouvrent d'un tapis, ainsi qu'un escalier mobile qu'ils appliquent devant la portière d'un wagon. Enfin, un jeune officier apparaît, marchant comme un automate, les bras collés contre le corps; il rend à peine avec dédain le salut cérémonieux du chef de gare et de quelques autres personnes, franchit le pont et gravit l'escalier mobile, suivi d'un aide de camp, - un homme superbe, soit dit en passant.

» Cet officier, c'était le « prinz Wilheim ». Il me revensit à la mémoire certaines circonstances où j'avais vu jadis en public les jeunes fils de Louis-Philippe (car je suis de cette génération-là), et je ne pouvais m'empêcher d'établir une comparaison qui n'était nullement à l'avantage de l'héritier de l'empire germanique. Il y a chez ce jeune homme autre chose que l'orgueil du rang; l'observateur tant soit peu perspicace démêle aisément chez lui une infatuation personnelle qui dépasse de beaucoup la mesure commune. Et, assis dans le wagon touchant au sien, je me demandais si l'histoire ratiflera à son égard un proverbe allemand qui hantait mon cerveau et qui signifie que toute catastrophe a pour avant-coureur la présomption. Ce sont les Charles XII qui ruinent l'œuvre des Gustave-Adolphe. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 septembre.
La hausse d'hier détermice aujourd hui quelques réalisations: 3 0/0, 81.53; 4 1/2 0/0, 109.10.
L'action du Crédit Foncier se négocie aux

environs de 1.367. Les diverses obligations ont loujours un bon courant de demandes. La laveur dont jouissent ces titres s'explique par ce fait que de toutes les valeurs analogues ce sent les plus avantagenses. Les Bons de la Presse sont bien tenus entre 17.75 et 18.

Il y a, sur la Société Générale, de vives transac-tions au cours de 461.75. Le délachement du coupon donne une nouvelle élasticité aux actions. La Banque d'Escompte est demandée à 472. Les

tendances continuent à porter le titre vers le pair, le cours normal. La marche est leute et régulière, c'est un bon augure.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobi-

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs net d'impôt. La réserve de prévoyance est de 51,145 trancs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

Les Polices AB de l'Assurance financière ont de nombreuses demandes. Les petits capitalistes y emploient judicieusement leurs disponibilités.
Le Panama est terme à 358; c'est un prix d'achat dont il faut se hâter de profiter.

Nos actions de chemine de fer sont calmes. Les obligations atteignent leurs plus hauts cours.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

En publiant l'appréciation personnelle du capitaine Barthélemy sur la revue du 9º corps, que nous avons donnée hier, l'Union de l'Ouest sjoute:

« Il n'est pas tout-à-fait exact de dire que l'une des trois brigades de cavalerie a défilé en désordre. Cela n'est vrai que du régiment qui venait en tête, et encore le désordre n'a élé apparent que pour une partie des spectateurs, suivant le point où ils étaient placés. Nous l'avons consigné dans notre compte-rendu de la revue, et c'est la vérité : un défilé ne peut être apprécié avec surelé que par ceux qui le voient de son point de départ jusqu'au milieu de la car-rière. A mesure que les troupes ont passé devant le général en chef, il se fait dans les rangs une détente qui s'accentue de plus en plus; la rectitude des lignes, le rhytme du pas, l'effort du soldat n'ont plus la même tension. Il se produit, comme on dit, des flottements, que ne connaît pas le speciateur de la droite et du centre.

» En ce qui concerne le défilé de la cavalerie, à la revue de Montreuil-Bellay, le régiment qui venait en tête a défilé en bon ordre jusqu'à la moitié du champ; mais ensuite, par l'erreur des guides, une soudaine conversion l'a mené sur la foule, ce qui a jeté l'effroi parmi les spectateurs et le désarroi parmi les cavaliers. On eut évité ce désagrément par un jalonnement plus étenda et plus apparent de la ligne du défilé. Ce n'était pas, peut-être, l'affaire des régiments qui défilaient.

De même, on a fait remarquer que le champ n'était qu'insuffisamment nivelé. Et, en effet, cinquante mètres après le milieu, il restait çà et là quelques rigoles, quelques talus ou dos d'âne, que les soldats franchisssaient d'un bond en dépit de l'alignement, et qui aussi rompaient le mouvement de la cavalerie. L'artillerie, en particulier, em a souffert, à la grande joie de la foule. quand elle voyait les canons rebondir el tressauter les artilleurs assis sur les caissons. C'est à cela, sans doute, qu'il faut imputer la quantité de matériel que la charge de cavalerie a laissée sur le terrain après elle: bidons, gamelles, couvertes, musettes, pelles et jusqu'à une longue scie de charron ou de cherpentier enlevée à quelque outillage de campement. Heureusement pour leur matériel, les pontonniers menquaient à la revue, étant occupés à construire et garder deux ponts de bateaux jelés sur le Thouet pour faciliter l'écoulement des troupes. »

LA CRITIQUE DES GRANDES MANŒUVRES DU 9 CORPS

Extrait de la France militaire [critique de la journée du 46 septembre):

« Manœuvre insignifiants quoique faite en présence de plusieurs officiers étrangers. entre autres le prince japonais Komaizu, un capitaine belge, un officier auglais et un officier hongrois.

met à pleurer, en saisissant sa tête dans ses deux

» - Non, dit-il, je ne tuerai pas cet enfant qui a l'age du mien : i'aime mieux me livrer!

» Moi, qui m'étais cru mort un moment, je relève la tête et je loi dis:

» - Vous êtes un forçat évadé?

- C'est à cause de vous que le canon a retenti tout à l'heure ?

. - Oui. » - Eh bien, cachez-vous. On va venir pour

vous prendre ...

» - Je le sais bien; mais où me cacher? je suis cerné de tous les côtés et les chiens sont à mes trousses. Ils ont déjà dévoré un morceau de ma chair, et je n'ai pu leur échapper qu'à grande

» Alors, saisi de pitié, je regardai le rocher qui est près de la plage d'où nous sommes partis. Au sommet de la falaise, du côté de la mer, je connaissais une grotte étroite, parfaitement dissimulee....

- Une grotte profonde et basse, murmura le Potard.

Le marin s'interrompit :

- Ahl ca, monsieur Potard, vous connaissez done bien nos cachettes? - Oh! cette cachette-là n'est pas difficile à

Pas mal d'invraisemblance, à mon avis: comment, par exemple, expliquer et motiver le déplacement de toute une brigade. pour refouler un simple bataillon?

» 4º On continue à ne pas indiquer de point de direction dans les marches de bataillon

en colonne de combat.

» 2º Le chef crie « en avant » et... c'est tout. Par suite, les capitaines ne connaissant pas le véritable objectif, hésitent et merchent à l'aventure.

3º Les chefs de balaillons et les colonels oublient trop leurs rôles pour se substi. tuer aux chefs de sections et aux sergents, cela au détriment de la bonne direction, attendu que, souvent, le chef de bataillon n'a pas pluiôt donné ses ordres que le colonel donne l'ordre contraire.

La dernière bataille

« Le ministre de la guerre assiste à la manœuvre.

Le général Ferron et le général de Bellemare ont fait des éloges sur l'ensemble de la manœuvre dont ils n'ont pas voulu ou pas pu constater les quelques fautes de dé-

Des troupes se comportent bien, mais une chose laisse à désirer : LES DISTRIBU-

» Plusieurs fois déjà la viande, qui aurait dû servir à la soupe du soir, n'a été distribuée qu'à 10 heures ou minuit.

» A qui la faute ?

» Si chaque régiment avait son troupeau de bétail, il saurait s'arranger et l'intendance serait déchargée d'autant. »

Voici ce que raconte à son tour le correspondant du Temps :

a A la défense du pont de Taizon, il s'est produit un mouvement des plus invraisemblables:

» Les deux infanteries se tiraillaient depuis longtemps déjà, et celle du 9° corps avait à grand'peine gagné du terrain vers Taizon, quand tout à coup, poussée par ses réserves, la première ligne de cette infanterie, se jugeant à bonne portée pour tenter une attaque du pont à la baïonnette, s'élança à la charge. Ainsi que je viens de le dire, le 65°, qui défendait le passage, s'élait élabli solidement, ayant des lignes de feu meurtrières et imprenables.

Qu'avait-il à faire devant cette allaque à la baionnette? Continuer à tirer, rien de plus. Au lieu de cela, abandonnant des positions magnifiques, il fit celle faute de cesser son feu, dont l'effet eut été si puissant, poor se porter, loi aussi, à la baïonnette, au-devant de l'ennemi. Jamais, dans la réalité, on n'eût agi de la sorte, et, d'ailleurs, jamais non plus l'infanterie ennemie n'eût chargé dans les conditions où je l'ai vue à Taizon. Pourquoi fausser ainsi l'es-

pril de la troupe? Pourquoi lui faire exéculer des mouvements infaisables si les fusils étaient chargés? Et, tandis que je contemplais cette petite comédie — car, franchement, cela en était une - deux officiers anglais étaient là qui parlageaient mon opion bien sûr, car, en montrent du bout de son stick cette infanterie chargeant sans motif et sans raison : « Oh! tous morts! » s'écria l'un d'eux, et l'autre se contenta de

LE CHEF DE GARE DE SAUMUR-ETAT ET LA REVUE DES TROUPES DU 9° CORPS

lui répondre par un sourire.

Nous trouvons dans la Petite France les lignes suivantes que nous reproduisons avec

« Ua de nos confrères saumurois termine son compte rendu de la journée militaire de lundi dernier par des félicitations à l'adresse du chef de la gare de Saumur-Etat, l'honorable M. Salinié.

» Nous nous associons de tout cœur au juste tribut d'éloges ainsi payé au fonctionnaire zélé et intelligent que le gouvernement a eu la bonne pensée de placer à la tête de

noire gare du Sud.

» D'un simple baraquement tout à fait primitif, M. Salinié était parvenu à faire un délicieux chalet, ce qui a fait le plus grand hoaneur à sa délicatesse et à son bon goût; mais, chose plus importante, il a su prendre les dispositions telles que, malgré le nombre considérable de trains spéciaux et de wagons supplémentaires ajoutés à chacun, pas le moindre à coup ne s'est produit, pas le moindre encombrement n'est venu entraver les services, pas le moindre accident, si petit soit-il, n'a été à regretter.

Nous savons que les officiers des mis-

sions étrangères ont été vivement frappés de la régularité, de la précision mathématique avec laquelle s'opéraient les embarquements, les départs, les arrivées, les débarquements et le contrôle.

» Dans cette circonstance, M. Salinié a fait grand honneur à son pays. »

Ainsi que nous l'avons dit avant-hier, le ministre de la guerre a offert mercredi un grand diner aux quarante-neuf officiers des missions étrangères qui ont suivi les manœuvres du 9° corps d'armée.

Assistaient à ce dîner, outre les membres de ces missions : MM. Rouvier, président du Conseil; Flourens, ministre des affeires étrangères; Barbey, ministre de la marine; les généraux Saussier, Thibaudin, Brugère, Carrey de Bellemare, Jamont, Lebelin de Dionne, Fabre, Haillot, chef d'état-major général au ministère; le colonel Kessler, chef du cabinet, et le prince Komatzu.

Une réception très brillante a suivi ce dîner.

Au grand dîner donné mercredi aux officiers étrangers par le général Ferron, on y a remarqué l'absence du général Millot, que le Gaulois explique ainsi:

« Il est à remarquer que, sur les trois divisionnaires qui participaient aux manœuvres du 9° corps, sous la direction du général Carrey de Bellemare, deux seulement étaient invités au banquet de mercredi soir : les généraux Jamont et Lebelin de Dionne.

a L'absence du troisième, le général Millot, semble indiquer que le ministre de la guerre, édifié sur les talents militaires du prolégé de M. Clémenceau, a décidé de le faire passer dans la deuxième section du cadre de réserve. »

Voici ce que dit un autre journal:

« De ce que le général Millot n'assistait, ni à Montreuil-Bellay, ni à Paris, aux diners offerts par M. le ministre de la guerre à la suite des manœuvres du 9° corps, on a tiré des conclusions aussi désobligeantes pour ce général que sacheuses pour le ministre.

» La vérité est que le général Millot a reçu du général Ferron une invitation pour l'une et l'autre réception, mais qu'il s'est trouvé dans l'impossibilité de s'y rendre par suite de la chute de cheval qui lui est survenue pendant les manœuvres. »

LES GÉNÈRAUX FERRON ET MILLOT

Nous croyons utile-de reproduire la note suivante adressée à l'un de nos confrères:

« Un journal de Paris raconte qu'un dissentiment se serait élevé entre le général Ferron et le général Millot, et qu'à la suite de ce dissentiment, le ministre de la guerre aurait, au banquet de Montreuil, négligé de porter un toast au commandant de la 18° division, commandant intérimaire du 9°

» Cette information est en tous points

inexacte.

Le général Ferron a bu au général Millot comme aux généraux Carrey de Bellemare et Jamont. Le banquet était offert non par le maire de Montreuil, mais par le Ministre de la guerre.

» Le général Millot, souffrant, n'a pas pris part au défilé, et son passage devant l'état-major n'a pu par conséquent être l'objet des commentaires que rapporte le journal en question.

» Quant à la capture de la brigade de cuirassiers au pont de Gastines, c'est là un fait de guerre dont le succès est dû à la rapidité de la marche du chef de corps qui n'était et ne pouvait être préméditée.

» Il est donc absolument indépendant des prétendus sentiments de froideur existant entre les généraux. »

Par décision ministérielle du 22 septembre, M. le général de division Grandin, inspecteur général du 2º arrondissement d'inspection permanente de cavalerie, est mis en disponibilité.

C'est M. le général Grandin qui commandait la division de cavalerie indépendante

aux manœuvres du 9º corps.

Le prince Komatzu, général en chef de l'armée japonaise, a été reçu bier matia par M. le ministre des affaires strangères.

Il vient d'assister aux manœuvres du 9° corps d'armée, et auparavant à l'essai de de mobilisation, et il a témoigné à M. Flou-

rens l'admiration que lui a inspirée l'armée

Le prince Komatzu part aujourd'hui pour Constantinople.

LES OFFICIERS ETRANGERS

Au cours d'une conversation avec un a retour des manœuvres », notre interlocuteur a tracé ainsi quelques silhouettes d'officiers étrangers:

« Nous les avons peu vus, en somme, nous disait-il. Ils sont restés, depuis leur arrivée, à Saumur où, après leur visite à l'École, ils ont accepté de nombreuses invitations dans les châteaux voisins. Sur les terrains de manœuvres, ils se disséminaient, galopant sur le large front des troupes en présence, visitant les lignes de tirailleurs aussi bien que les arrière-gardes.

» J'en ai vu ainsi quatre ou cinq, toujours en passant. L'Anglais, mince et froid, uniforme noir avec une étrange pelite giberne collée entre les deux omoplates et un immense schabreque aux armes de la reine; les deux Russes, gros, barbus, écrasant leurs chevaux de leur poids; le prince japonais, qui ne ressemble en rien à tous les Japonais qu'on nous montre sur les boulevards, très bel homme, de taille moyenne, mais de formes parfaites, mise en relief par un unisorme noir collant que relèvent à peine quelques galons d'or; au képi, noir aussi, un gros brillant entouré d'un soleil héraldique sans doule. La figure est régulière, expressive; le teint plutôt pâle que jaune. Le prince Komatzu monte à cheval d'une façon merveilleuse, franchissant les baies et les fossés que les autres cavaliers se contentent de tourner. Vous supposez de quelle curiosité il a été l'objet. C'était le clou de la mission étrangère.

Un de nos compatriotes, M. Duvau, élève de l'Ecole pratique des hautes études, agrégé de grammaire, vient, par arrêté du ministre de l'instruction publique, d'être nommé membre de l'École française de Rome pour l'année scolaire 1887-1888.

L'UNIFORME DES SAPEURS-POMPIERS

Les compagnies des sapeurs-pompiers de province viennent d'être invitées, par une circulaire envoyée à tous les préfets et que ceux-ci leur ont transmise à leur tour, à modifier leur costume et à l'identifier avec celui des sapeurs pompiers de Paris.

ANGERS.

Suicide d'un cuirassier. — Joudi 22 septembre, un soldat du 12º cuirassiers, agé de 25 ans, profitant de l'absence de ses camarades, prit son revolver d'ordonnance et s'en tira un coup dans la tête. Lorsqu'on le trouva, il était étendu dans un escalier conduisant d'un lavabo à la lampisterie, baignant dans son sang. La balle, après avoir traversé le palais, était sortie par le sommet de la tête. La mort a été immédiate. Ce soldat, de Saint-Etieone (Vendée), devait être libéré samedi prochain. Depuis plusieurs jours, ses camarades remarquaient qu'il était en proie à une profonde tristesse.

Tours.

Le 32º de ligne a effectué sa rentrée hier, vers midi 4/2, venant de Langeais. Il s'est dirigé immédiatement vers son caserne-

Des groupes nombreux s'étaient formés à l'entrée du Pont-de-Pierre, et le régiment a reçu un accueil empressé.

Le 66° de ligne et le 48° balaillon de chasseurs étant rentrés, ainsi que les troupes de

cavalerie, la garnison de Tours va se retrouver au grand complet.

Départ de la classe 1882. — Il règne en ce moment beaucoup d'activité dans les casernes par suite du désarmement des hommes libérables. C'est aujourd'hui samedi que le départ de la première portion aura lieu.

Voulez-vous rire un peu? Demandez l'Almanach des Pilules Suisses, gratis chez les pharmaciens.

BOURSE DE PARIS

DU 23 SEPTEMBRE 4887.

Rente 3 0/0		81	55
Rente 3 0/0 amortissable		83	32
Rente 4 1/2		102	50
Rente 4 1/2 (nouvelle) .		108	90
Obligations du Trésor		R40	10 11

VILLA PLAISANCE

Dimanche 25 Septembre, à 1 heure, Grand concours de tir à la carabine de précision.

12 MAGNIFIQUES PRIX SEBONT DECERNES. Prix du carton : 0 fr. 50 centimes. Le soir, à 8 heures, grand Bal civil.

AVIS AUX CHASSEURS

On vient de recevoir à l'Épicerie Centrale les excellents Pates de Saint Hubert, si estimés à Paris, composés de lièvre et de chevreuil, - qui sont vendus selon grandeur:

La	boîte	u°	1	1 f. 40
La	boîte	U.	2	2 44 2
La	boîte	Do	3	2 75

RHUM CARDINAI

1 ** MARQUE MARTINIQUE 83, quai des Chartrons, Bordeaux. AGENTS SÉRIEUX SONT DEMANDÉS PARTOUT. Bonnes conditions.

Infaillible: Inoffensif:

ANTI-COQUELUCHE REIGNIER Saumur: pharmacie Chédevergne (30, rue de la Tonnelle). Prix: 3 francs.

HERNIES

Complètement guéries

Récompenses : deux médailles.

M. J. GLASER, notre compatriote alsacien, s'est encore une fois décidé à venir parmi nous et sera visible à Tours, les 27 et 28 septembre, hôtel de la Boule-d'Or; à Saumor, te 29 septembre, au grand bôtel de Londres; à Angers, les 30 septembre et 1er octobre, hôtel du Chevat-Blauc. Ce n'est pas par de vaines paroles, mais par les

preuves authentiques, faciles à contrôler que M. GLASER cherche à convaincre le public de la vérité de ce qu'il avance. Le traitement qu'il fait suivre à ses clients est des plus simples; par son nouvel appareil et par l'application qu'il en fait lui-même, le malade éprouve un reel soulagement, résultat d'une longue expérience. Le traitement est

payable après guérison. M. GLASER se rend à domicile sur demande. Envoyer 50 c. pour avoir la brochure explicative, à l'adresse de M. GLASER, spécialiste-herniaire,

à Mulbouse (Alsace).

Santé à tous, adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

REVALESCIERE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, caterrhe, étourdissements, bruits dans la têle et les oreilles, oppression, lan-gueurs, congestion, névralgie, laryngite, né-vrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, retas, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, éliques et aux enfants rachitiques, elle convieut mieux que l'huile de foie de morue. - 40 ans de succès: 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au latt et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échausser, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2. 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « La Revalescière Chocolate. » Ella rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25. personnes les plus agrices. En Dolles de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « Revalescière en Biscuits, à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. Common. 23, rue Saint-Jean; Russon, épiciers, et partout chez les hons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cie, limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

Le seul Véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est L'ALCOOL DE MENTHE

Souversin contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et cal-ment instantanément la SOIF. Excellent aussi pour la toilette. - 47 ans de succès, 44

écompenses. Dépôt partout. REFUSER LES IMITATIONS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE GUIGNARD, PÉLIX.

Par jugement en date da 23 septembre 1887, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Ludevic Proust, expert comptable à Saumer, dans ses fonctions comme syndic définitif de la faillite du sieur Guignard, Felix, marchand de vins a Saumur.

Pour extrait : (645)Le Greffier, GAUTIER.

Etudes de Me Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Pelite-Douve, nº 7,

et de M. LE BARON, notaire à Saumur.

Aux encheres publiques, ENTRE MAJEUR ET MINEUR

D'une Maison

ET DÉPENDANCES

Sise à Saumur, quai de Limoges, 62,

Appartenant indivisément à MM. Henri-Augustin Mangonneau et Albert Mangonneau, ce dernier mineur, et occupée par M. Marcombre, huissier, et autres loca-

Cette maison est affermée dans son ensemble à divers locataires, moyennant la somme totale de 1,736 fr.50.

Mise à prix : 20,000 fr.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 2 octobre 1887, à midi, en l'étude et par le ministère de M. LE BARON, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges.

Etude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

Le dimanche 2 octobre 1887, a midi,

A Saumur, en l'étude et par le ministère de M' GAUTIER, notaire,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Echelle,

Comprenant au rez-de-chaussée 2 chambres, chambre au premier ; à côté, cave; cour, hangar et beau jardin.

Sur la mise à prix de 3,000 fr.

On traitera de gré à gré jusqu'au jour de l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseigne-ments, à Me Gautier, notaire à Saumur, rue d'Orléans, dépositaire du caller des charges.

ourgueil. . .

Etudes de M. BAGUENIER-DESOR-MEAUX et RONDEAU, avou^s, et de M. BARET, notaire à Cholet, successeur de M. Auer.

ADJUDICATION

A la mairie de Maulévrier, le 6 octobre 1887, à 1 heure,

Terre du Bois-de-St-Louis

Communes d'Yzernay et de Maulevrier (Maine-et-Loire),

A 3 kil. de la gare de Maulévrier; Composée de : 1º Le Château du Bois-de-Saint-

Louis, de construction récente, jar-

taillis, aménagé en 12 58 13 43

3° Tuilerie et Borderie du Bois-de-Saint-Louis, comprenant : établissement industriel à usage de fabrication de tuiles et briques, machine à vapeur et ma-

tériel - terres et pres. 4º Fermes et Bordsges séparés, contenant. 21 28 74

> Total de la contenance..... 101 h. 38 a. 71

Mise à prix : 230,000 fr.

On pourra traiter à l'amiable, le même jour, de 2 métairies avoisinant, d'une contenance de 82 hectares.

S'adresser à M" BAGUENIER-DE-SORMEAUX et RONDEAU, svoués, et à M. BARET, notaire, dépositaire du cahier des charges, plans et titres de propriété. (628)

A VENDRE

Maison avec Jardin

A 2 kil. de Saumur.

S'adresser à M. Chevallier-Bour-(589)REAU, à Saint-Lambert.

VENDRE

Dans le côteau, à 1 kilomètre de la ville,

CLOS DE VIGNE

En plein rapport

Avec maisonnette neuve. caves et pressoir. S'adresser au bureau du journal.

Au Comptant

Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU aîné, negociant à Varrains, près Saumur:

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique; Vin rouge nouveau à 80 fr.; Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins peseut 8 1/2 à 10 degrés. is sont envoyés sur de

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le LUNDI 26 SEPTEMBRE 1887, à une heure du soir, dans une maison a Saumur, Grande Rue, nº 69, habi-tée par M. Dubailet, marchand épicier, et dans une chambre autre-fois occupée par M¹¹. Josephine Defini, Il sera vendu:

Bois de lit, armoire, boffet, tables, chai-es, table de unit, glaces, mate-las, couettes, traversins, oreillers, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le MARDI 28 SEPTEMBRE 1887. à une heure du soir, à Saumur, rue de Lorraine, nº 34, dans une maison habitée par Mme veuve Rivinas,

Il sera vendu:

Bois de lits, tables, guéridon, chaises, table de nuit, glaces, pendule, couettes, traversins, oreillers, édredon, tapis, rideaux, cuisinière en fonte, outils, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

HE SD WE HE HE.

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à Mme veuve Coutand, place de Petit-Thouars, Saumur.

LOUER

PRÉSENTEMENT,

Maison, Cour, Jardin, Remise et Ecurie, rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. MURAY-COUTARD, 6, rue du Puits-Neuf.

A VENDRE

Cervelas, Knackyurst, Saucissons de Strasbourg, Jambon de Mayence.

Chez Mme veuve BEYER, rue de la Tonnelle, nº 29.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

A CEDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame, Près la Poste.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

ON DEMANDÉ un apprenti quincaillier. S'adresser au bureau du journal.

Raccommodages et travaux neufs co gants, cousus à la main.

S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

AVIS

M. HENRI EICHE, demeurant à Saumur, 27, rue de l'Hôlel Dieu, à l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1er novembre 1887, il fera, pour son comple personnel, tout accords et réparations de pianos, aux prix les plus réduits.

Les douze années passées dans la maison MERCIER-FISCHER, de Saumur, sont, pour le public musicien, la meilleure garantie qui puisse lui être offerte.

Saumur, le 16 septembre 1887. M. BICHE.

Institution Lelarge (Fondée en 1841).

PARIS, rue Gag-Lussac, 20, Impasse Royer-Collard, 9 et 12, PARIS.

Préparation spéciale aux

L'institution LELARGE, située dans le magnifique quartier du Luxembourg, reçoit des jeunes gens de quinze ans et au-dessus, n'ayant pas fait d'études latines, et les met en mesure de se présenter avec succès en

DEUX ANS au baccalauréat és-sciences et en QUATRE ANS au baccalauréat és-lettres.

Chaque division ne comporte qu'un nombre limité d'élèves et a ses professeurs spéciaux, tous licenciés ou agrégés de l'Université.

En 1886-87, l'Institution a fait recevoir cent soixante-cinq élèves aux divers examens. — Le prospectus et la liste des élèves reçus sont envoyés aux familles sur simple demande. — Cours spéciaux pour le volontariat et l'enseignes ment secondaire spécial. - La rentrée annuelle est fixée au lundi 3 octobre.

LESSIVE-IRIS

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bebes.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers.

(287)

DENTS Léon A. Fresco

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

Extraction, Aurification-Prix modéré.

INJECTION PEYRARD ex-Pharmacien à Alger, L'Injection Peyrard est la seule au monde ne tratennu réellement en 4 à 6 jours, Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Enjection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 males depuis plus de 40 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inout a denné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. Ches l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

GARES DE SAUMUR DE FER -SKIMZIED

LÉTAT LIGNE D'ORLEANS LIGNE DE ANGERS - SAUMUR - TOURS SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR. SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS Direct Omn. Expr. Omn. Omn. Omn. Expr. mixte mixte mixte matin matin matin aoir soir Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. Expr matin matin soir soir soir soir Mixte Omn. Omn matin soir seir Expr. Omn. Mixte Mixte Expr. Omn. Omn matin matin matin matin soir soir soir STATIONS STATIONS soir 3 05 5 4x 3 17 5 54 3 26 6 03 2 89 6 14 2 19 6 30 8 45 11 29 2 57 5 32 9 30 2 52 7 10 9 10 12 08 3 42 6 13 9 56 7 19 9 18 12 17 3 52 6 29 7 7 26 12 24 3 59 6 29 7 7 33 12 31 4 07 6 36 3 22 7 46 9 34 12 44 4 20 6 49 10 19 3 27 7 52 9 37 12 48 4 31 6 53 10 24 8 05 9 48 1 01 4 45 7 06 8 05 9 48 1 01 4 45 7 06 3 52 8 20 9 57 1 15 4 26 8 59 10 19 1 53 5 46 7 59 11 09 5 05 9 42 11 05 2 36 6 35 5 42 11 41 matin matin matin soir soir soir soir 8 34 8 30 8 43 9 08 9 20 9 31 Saumur (or.). . Saumur(élat). . Nantilly . . . Montreuil (a). . 7 57 11 54 8 10 12 09 8 19 12 18 4 16 4 13 1 35 6 53 6 50 7 03 7 09 4 16 4 13 4 26 4 32 D Saumur(état). . Nantillyhalte. . La Ménitré. . . Blou . . . Vernantes 4 ±6 4 55 Les Rosiers . . Varr.-Chace . . — (dép.) . . le Vaudelnay. . . NoyantMéon. . Chât.-d-Loir. . 8 59 12 59 St-Clément. . 9 02 11 . 9 19 11 15 40 Brézé s. Cyr 10 07 2 14 2 66 2 08 2 27 2 52 4 55 7 29 7 33 8 4 59 5 27 Baugé - (dép.). Thouars . . . Doué. . . . 2 53 Varennes. . . . Port-Boulet. . . Londun. Langeais. . . Omn. Expr. Omn. Omn. Expr. Omn. matin matin soir soir matin matin Omn. Mixte Expr. Mixte Omn. Omn. Expr. matin matin soir soir soir soir soir. Omn. | Mixte | Marc. | Omn. | Omn STATIONS matin matin matin soir STATIONS TOURS - SAUMUR - ANGERS . 10 24 12 09 .11 27 12 55 .11 49 p .12 p .13 p 6 34 12 32 7 38 1 19 8 " " 8 11 " 1 52 3 09 3 38 3 10 3 59 Chat .- d-Loir. Expr. Omn. Omn. | Omn. | Expr. | Omn. | Direct 6 23 8 57 6 30 9 07 6 37 9 16 6 46 9 26 6 57 9 35 7 34 10 14 7 45 10 22 7 47 5 53 6 13 6 24 6 31 6 42 6 05 8 42 9 07 12 16 9 16 12 34 9 26 12 48 9 35 1 2 Noyant Méon. . 12 50 6 15 3 56 9 24 4 24 9 12 10 10 4 53 9 45 10 29 5 02 9 54 10 32 5 17 10 09 5 24 10 17 5 29 10 22 4 6 10 18 Baugé-l-Ver . . le Vaudelnay. . . Montreuii (a). . 1 44 8 2 1 51 8 3 2 01 8 4 ernantes . . . mixte mixte Loudun. . . . 5 45 8 x 13 13 2 49 6 23 8 39 12 46 3 09 6 35 8 51 12 57 2 1 48 9 04 1 08 3 24 7 12 7 45 9 92 6 1 25 7 7 39 9 13 1 3 3 29 7 45 9 30 1 31 3 3 29 7 45 9 30 1 31 3 3 29 7 45 9 30 1 31 3 3 29 7 45 9 30 1 31 3 3 45 7 48 11 1 38 3 45 7 48 11 1 39 30 4 17 8 50 17 8 50 17 8 50 17 STATIONS matin matin matin matin Thouars . . . Montreuil (a). 12 59 1 2 » 2 23 10 2 51 1 3 09 4 2 23 2 38 2 46 2 51 3 02 — (dép.). . . Nantilly. Saumur(état). . . . dép.). Brézé-s.-Cyr Saumur(orl.). . . 12 22 1 33 4 10 8 30 D 8 Tours. Langeais Port-Boulet. . . Varr.-Chace . 3 01 10 5 Saumur(ori.). . . Nantilly halte. 2 56 3 03 Varennes. . . . Saumur(état). Saumur(orl.). 7 45 10 22 7 47 n Saumur (a). . . — (dép.). 1 29 3 01 5 38 SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON St-Martin . . . BOURGUEIL SAUMUR Mixte Mixte Mixte matin matin soir. MixtelOmp. | Mixte St-Clément. . . Omn. |Omn. |Omn. matin soir. Omn. Omn. Omn. STATIONS Les Rosiers. . . STATIONS matin soir rios matin solr 7 43 4 33 8 8 10 4 54 9 9 04 7 06 10 8 58 Chinon. . . Port-Boulet 7 40 9 26 8 20 12 18 8 30 12 30 9 04 1 08 4 55 matin matin matin Port-Boulet. . . . 9 04 12 50 7 14 Saumur.. . . .

Chinon.